



Le 19 octobre 2018

À l'attention des membres du Comité permanent du commerce international de
la Chambre des communes

Objet : Impact des tarifs sur les affaires, les entreprises et les travailleurs canadiens

Je vous écris au nom de l'Association canadienne de la construction (ACC) et de nos 20 000 entreprises membres à l'échelle du Canada. Nous sommes reconnaissants envers le gouvernement fédéral et les membres du comité pour leur volonté à poursuivre les investissements en infrastructure d'un bout à l'autre du pays, et pour leur reconnaissance du rôle essentiel joué par l'industrie de la construction pour ce qui est de bâtir l'avenir du Canada.

L'ACC comprend les mesures prises à ce jour par le gouvernement du Canada à l'appui de l'industrie, en réponse aux tarifs inéquitables imposés sur l'acier et l'aluminium par les États-Unis. Ensemble, nous pouvons faire du Canada une destination privilégiée pour l'investissement, alors que les grands projets d'infrastructure sont au cœur de notre économie.

Toutefois, notre industrie est très préoccupée par la décision du gouvernement d'imposer des mesures de protection pour l'acier et l'aluminium. L'industrie de la construction dépend fortement des produits de l'acier et de l'aluminium pour construire l'infrastructure essentielle du Canada, et de telles mesures pourraient avoir un impact sur la réalisation de nombreux projets importants. Puisque l'enveloppe de 180 milliards de dollars destinée à l'infrastructure dans le cadre de la Phase II a été débloquée, et que la Banque de l'infrastructure tente d'attirer de nouveaux investissements au Canada, de telles mesures de protection nuiraient à ces initiatives importantes et nécessaires.

L'industrie est d'avis que les mesures de protection de l'acier et de l'aluminium poseront des difficultés supplémentaires à ce secteur déjà confronté à des défis importants, tels qu'une pénurie de travailleurs spécialisés, des risques accrus à l'égard de projets sensibles sur le plan de l'environnement, de nouvelles exigences à l'égard de retombées locales qui transcendent le projet lui-même, et l'incertitude découlant des différends commerciaux.

Nous croyons fermement que des mesures d'ensemble pour protéger l'acier de construction entraîneront une réduction de l'approvisionnement et une majoration supplémentaire des prix, ce qui limitera les retombées de l'enveloppe de 180 milliards de dollars, en plus de compromettre la réalisation de grands projets au Canada.

Par ailleurs, nous avons demandé au gouvernement de soutenir l'industrie sous les formes suivantes :

L'amortissement accéléré de l'équipement de nos membres. Cette mesure permettrait aux entreprises de récupérer plus rapidement leur investissement.

Pour tous les contrats de SPAC et ceux liés au programme d'infrastructure, un mécanisme visant à protéger les fournisseurs contre les fluctuations de prix découlant des tarifs imposés sur l'acier et l'aluminium.

Un fonds destiné à la recherche et au développement pour l'industrie canadienne de la construction.

Dans le dernier budget, le gouvernement a centralisé tous ses programmes d'innovation, mais il serait approprié que le gouvernement réserve une partie de cet argent destiné à l'industrie de la construction en vue d'améliorer sa productivité et sa compétitivité.

Nous recommandons aux membres du comité de prier le gouvernement de soutenir les 1,4 million de travailleurs de l'industrie de la construction en mettant en œuvre ces demandes, et de cesser d'appliquer les mesures de protection pour permettre à l'industrie de bâtir l'infrastructure dont le Canada a besoin.

La présidente,

Mary Van Buren
